

Cachet de l'Auteur de l'offre

ETUDE BOUVET GUYONNET HARDY
Mandataires Judiciaires Associés
"L'Axiome"
44 rue Charles Montreuil
73000 CHAMBÉRY

Objet : Offre de reprise d'un fonds de commerce ou d'une branche complète d'activité

Maître,

Par jugement en date du 22/10/2024, le Tribunal de Commerce de CHAMBÉRY a ouvert une procédure de liquidation judiciaire pour SAS SOLAL TECH et vous a désigné en qualité de Liquidateur.

En cette qualité, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après une offre de reprise pour des biens mobiliers corporels ou incorporels de cette entreprise :

J'ai noté que la présente offre ne peut être ni modifiée, sauf dans un sens plus favorable conformément aux objectifs visés à l'article L. 642-1 du Code de commerce, ni retirée.

1 – PRESENTATION DU CANDIDAT A LA REPRISE

1.1 Activité exercée à titre individuel :

Nom et Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Activité exercée :

N° SIREN :

Date de démarrage de l'activité :

Autres précisions :

.....

.....

.....

1.2 Activité exercée en société :

Dénomination sociale :
Forme juridique :
N° SIREN :
Capital social :
Siège social :
Gérant(s) :

1.3 Qualité de tiers :

Article L. 642-3 du Code de Commerce :

Ni le débiteur, au titre de l'un quelconque de ses patrimoines, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale en liquidation judiciaire, ni les parents ou alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement de ces dirigeants ou du débiteur personne physique, ni les personnes ayant ou ayant eu la qualité de contrôleur au cours de la procédure ne sont admis, directement ou par personne interposée, à présenter une offre. De même, il est fait interdiction à ces personnes d'acquérir, dans les cinq années suivant la cession, tout ou partie des biens compris dans cette cession, directement ou indirectement, ainsi que d'acquérir des parts ou titres de capital de toute société ayant dans son patrimoine, directement ou indirectement, tout ou partie de ces biens, ainsi que des valeurs mobilières donnant accès, dans le même délai, au capital de cette société.

Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une exploitation agricole, le tribunal peut déroger à ces interdictions et autoriser la cession à l'une des personnes visées au premier alinéa, à l'exception des contrôleurs et du débiteur au titre de l'un quelconque de ses patrimoines. Dans les autres cas et sous réserve des mêmes exceptions, le tribunal, sur requête du ministère public, peut autoriser la cession à l'une des personnes visées au premier alinéa par un jugement spécialement motivé, après avoir demandé l'avis des contrôleurs.

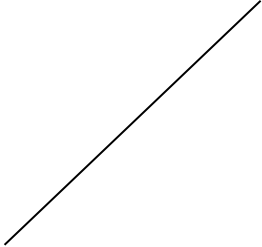
Tout acte passé en violation du présent article est annulé à la demande de tout intéressé ou du ministère public, présentée dans un délai de trois ans à compter de la conclusion de l'acte. Lorsque l'acte est soumis à publicité, le délai court à compter de celle-ci.

Le(s) soussigné(s), ainsi que les associés ou les dirigeants de la société qui pourraient se substituer, attestent avoir pris connaissance des dispositions de l'article L. 642-3 du Code de Commerce, et avoir la qualité de tiers.

2 – OBJET DE LA REPRISE ET PRIX PROPOSE:

Le candidat propose de reprendre les éléments d'actifs suivants :

	Désignation	Prix proposé
2.1. <u>Eléments incorporels, en l'état</u> (cocher les éléments retenus)	☐ Fonds de commerce ☐ Droit au bail ☐ Licence ☐ Clientèle ☐ Enseigne ☐ Marque française « SOLAL TECH » protection auprès de l'INPI n°4919984 enregistrée le 09/12/2022 (classes 38/42/45) ☐ Plateforme technologique : outil informatique permettant de faciliter la transmission des biens, actifs numériques en cas de décès. Plateforme destinée à l'usage des notaires/héritiers de successions. ☐ Site internet ☐ Base clients ☐ Logiciel avec codes informatiques (une copie est déclarée faite sur plateforme Cloud avec code source (détenus par Mme MINAIRE)) ☐ Nom de domaine ☐ Autre :	
2.2. <u>Eléments corporels, en l'état</u> (cocher les éléments retenus)	☐ matériel d'exploitation (selon inventaire du Commissaire-priseur) : ☐ Écran incurvé Ultra Sharp DELL de 2022 ☐ Imprimante 6020e HP de 2022 ☐ Lot de mobilier IKEA de 2022 (selon factures transmises) :	

	☐ Petit lot de vaisselle dont verres, tasses, assiettes, plats, boîtes de rangement, cache-pot ☐ 4 meubles à tiroirs ☐ 7 tables bureaux ☐ Canapé 2 places gris ☐	
2.3. <u>Stocks</u>		
2.3. <u>Actifs exclus</u> (actif dont la reprise n'est pas souhaitée dans le cadre de la présente cession)		

3 – SORT DES CONTRATS EN COURS :

Contrats poursuivis :

--

Contrats non repris :

--

4 - NIVEAU ET PERSPECTIVES D'EMPLOI

Postes de travail repris :

Postes de travail non repris :

Embauches envisagées :

5 – SORT DES DROITS A CONGES PAYES ACQUIS

☐ Le repreneur s'engage à reprendre la totalité des droits à congés payés acquis par les salariés au jour de la prise d'effet de la cession.

☐ Le repreneur n'entend pas reprendre les droits à congés payés acquis par les salariés au jour de la prise d'effet de la cession.

6 - MODALITES ET GARANTIE DE PAIEMENT

6 . 1 -- Modalités de paiement

Le repreneur propose de régler au comptant le prix de cession, soit la somme de :

.....euros
<i>(somme en toutes lettres).....</i>
<u>Ventilation du prix de cession :</u>
Part des éléments incorporels :€
Part des éléments corporels :.....€

Selon les modalités suivantes :

☐ FONDS PROPRES

☐ FINANCEMENT BANCAIRE

Si vous avez recours à un emprunt :

Montant emprunté :

Durée :

Taux effectif global :

Cout du financement global de l'opération :

6.2 Garantie de paiement

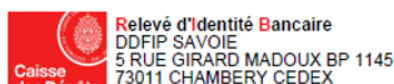
Pour garantir ce paiement, le repreneur s'engage à remettre son offre accompagnée d'un

☐ Virement bancaire

Au profit de la SELARL BOUVET GUYONNET HARDY à l'aide du RIB ci-joint :

IMPORTANT, préciser OBLIGATOIREMENT en libellé de l'opération :

- L'affaire : **SAS SOLAL TECH - 9639**
- L'objet du paiement : **offre**



Cadre réservé au destinataire du relevé

ETUDE BOUVET-GUYONNET-HARDY
MANDATAIRES JUDICIAIRES
44 RUE CHARLES MONTREUIL
BP 60219
73002 CHAMBERY CEDEX

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000175716V	06
Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN) FR6640031000010000175716V06			
Identifiant International de la banque (BIC) CDCGFRPPXXX			

lundi 2 décembre 2024

☐ Attestation d'accord de financement bancaire

☐ Attestation bancaire de fonds propres

7 - PREVISIONS D'ACTIVITES ET DE FINANCEMENT

Joindre un prévisionnel d'activité

8 - PREVISIONS DE CESSIONS D'ACTIFS AU COURS DES DEUX ANNEES SUIVANT LA CESSION (à compléter si vous envisagez de revendre une partie des actifs achetés)

.....

.....

.....

.....

9 - DUREE DES ENGAGEMENTS PRIS (à compléter s'il y a lieu)

.....

.....

.....

.....

10 – DISPOSITIONS DIVERSES

10 . 1. - Date d'entrée en jouissance souhaitée :

10 . 2 - Eventuels Impôts et taxes à proratiser :

10 . 3 – Pour les actes de vente soumis à enregistrement, nom du rédacteur de l'acte souhaité (ce peut être votre conseil habituel Notaire ou Avocat) :

Fait à

Le

Nom, Prénom

Signature

Pièces produites en annexe :

- CV
- Attestation de financement
- Prévisionnel d'activité
- ...